

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai, sur convocation adressée le 13 mai 2025, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Bailleau-le-Pin sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : John BILLARD, Hervé BUISSON, Emilie BOUNOUANE, Vincent CARNIS, Michèle CAT, Olivier DANIEL, Frédéric DELESTRE, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, David GALLOU (suppléant de François GOBLET), Pierre GIGOU, Sylvie GAREL, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Gérard HUET, Jacky HULINE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jacques MAUPU, Eric MEUNIER, Jérôme MEUNIER, Jocelyne MENAGER, Mélanie MOURANT-PERINO, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Jean-Pierre POIRIER, Michel QUENTIN, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Bernard PUYENCHET à Marie-Claude FRANCOIS, Agnès PENFORNIS à Emilie BOUNOUANE, Eric BRULE à Michel QUENTIN, Philippe FORGE à Pierre GIGOU, Patrick LAGE à Jean-Claude FRIESSE, Marie-Paule DOS REIS à Hervé BUISSON, Bertrand DE LACHEISSERIE à Jean-Pierre POIRIER, Claude FERET à Olivier DANIEL, Laure DE LA RAUDIÈRE à Philippe SCHMIT, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE, Marie-Anne CHENESSEAU à Pascal RIOLET, Christine DAMAS à Richard PEPIN, Ingrid HEURTAULT à Martial LOCHON

Absents : Pascal AUBRY, Bruno BLANCHARD, Rebecca BRUNET, Jean-Luc JULIEN, Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 37
Nombre de conseillers votants : 50

Secrétaire de séance : Martial LOCHON

DELIBERATION N°2025-125 ADHESION AU FONDS DE SOLIDARITE A L'INTERCONNEXION ET A L'AMELIORATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE (FSIAREP)

La fourniture d'eau potable, tant en ce qui concerne la qualité que la quantité, nécessite que soient établis des ouvrages d'interconnexions impliquant une coopération intercommunale sans cesse élargie et des investissements importants.

Le Conseil départemental a ainsi décidé de mettre en place un Fonds de Solidarité à l'Interconnexion et à l'Amélioration des Réseaux d'Eau Potable (FSIAREP) dont le fonctionnement est précisé ci-après.

A la suite du transfert de la compétence de l'eau potable à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, au 1^{er} janvier 2025, une nouvelle convention FSIAREP est à élaborer. Elle se substituera aux conventions existantes réalisées à l'échelle communale ou syndicale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20250519-DELIB25-125-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2025
Publication : 22/05/2025

A compter du 1^{er} janvier 2025, elle adhère au FSIAREP pour l'ensemble de son territoire, à l'exception de la commune de Mottereau en syndicat avec la commune de Frazé.

Une seule convention sera ainsi signée avec le Département. Elle permettra à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche de pouvoir continuer à bénéficier des aides départementales en matière d'eau potable (interconnexion et distribution).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOPTE** le projet de convention présenté et joint en annexe
- **APPROUVE** l'adhésion au Fonds de Solidarité à l'Interconnexion et à l'Amélioration des Réseaux d'Eau Potable
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous documents s'y rapportant

Rendu exécutoire compte tenu :
De la réception en Préfecture le
Et de la publication du



Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Le secrétaire de séance
Martial LOCHON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20250519-DELIB25-125-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2025
Publication : 22/05/2025